



Etats financiers Arrêtés au 31/12/2015

Bilan au 31/12/2015			
En Dinar Tunisien			
Note	31/12/2015	31/12/2014	
Actifs immobilisés			
	2 207 134	1 431 453	
Moins : Amortissements	(1 314 901)	(984 895)	
Total immobilisations incorporelles	892 233	446 558	
Immobilisations corporelles	50 612 430	42 968 754	
Moins : Amortissement	(17 790 898)	(15 967 855)	
Total immobilisations corporelles	32 821 532	27 000 899	
Participations et créances liées à des participations	30 345 332	27 345 332	
Moins : Provisions	-	-	
Autres immobilisations financières	(B-1) 3 802 557	3 124 672	
Moins : Provisions	-	-	
Total des immobilisations financières	34 147 889	30 470 004	
Total actifs immobilisés	67 861 654	57 917 461	
Autres actifs non courants	(B-2) 117 865	103 887	
Total des actifs non courants	67 979 519	58 021 348	
Stocks	(B-3) 52 509 092	32 084 530	
Moins : Provisions	(1 661 280)	(1 637 706)	
Total stocks	50 847 812	30 446 824	
Clients et comptes rattachés	(B-4) 18 981 254	14 887 034	
Moins : Provisions	(1 574 665)	(1 572 636)	
Total clients et comptes rattachés	17 406 589	13 314 398	
Autres Actifs courants	(B-5) 9 012 516	6 938 974	
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-6) 72 026 128	52 903 186	
Total des actifs courants	149 293 045	103 603 382	
Total des actifs	217 272 564	161 624 730	

Bilan au 31/12/2015			
En Dinar Tunisien			
Note	31/12/2015	31/12/2014	
Capitaux propres et Passifs			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	30 000 000	30 000 000	
Réserves	35 920 463	16 570 463	
Fonds social	2 017 614	2 515 989	
Résultats reportés	2 423	12 938 323	
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE:	67 940 500	62 024 775	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	33 375 068	22 076 392	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION (I) :	101 315 568	84 101 167	
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Provision pour risques et charges	(B-8) 4 070 306	2 154 098	
Dépôts et cautionnements	4 000	4 000	
Autres passifs non courants	(B-9) 165 170	142 670	
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :	4 239 476	2 300 768	
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-10) 102 717 218	68 683 387	
Autres passifs courants	(B-11) 8 507 398	6 539 408	
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-12) 492 904	-	
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :	111 717 520	75 222 795	
TOTAL DES PASSIFS (II) :	115 956 996	77 523 563	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :	217 272 564	161 624 730	

Etat de Résultat (Modèle de référence) de la période clos au 31/12/2015			
En Dinar Tunisien			
Note	31/12/2015	31/12/2014	
Revenus	(R-1) 316 777 602	279 709 816	
Coût des ventes	(R-2) 255 999 587	234 818 806	
Marge brute	60 778 015	44 891 010	
Frais de distribution	(R-3) 6 267 390	4 942 453	
Autres produits d'exploitation	(R-4) 795 942	736 533	
Autres charges d'exploitation	(R-5) 984 959	857 463	
Frais d'administration	(R-6) 23 708 644	20 870 894	
Resultat d'exploitation	30 612 964	18 956 733	
Charges financières nettes	(R-7) 129 142	42 298	
Produits des placements	(R-8) 9 558 421	6 364 993	
Autres gains ordinaires	(R-9) 909 868	823 421	
Autres pertes ordinaires	(R-10) 219 812	410 873	
Resultat des activités ordinaires avant impôts	40 732 299	25 691 976	
Impôt sur les sociétés	7 357 231	3 615 584	
Resultat des activités ordinaires apres impôts	33 375 068	22 076 392	

Etat de flux de trésorerie (Modèle autorisé) au 31/12/2015			
En Dinar Tunisien			
	31/12/2015	31/12/2014	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	33 375 068	22 076 392	
Resultat net avant impôts			
Ajustements pour :			
- Amortissement et résorptions	3 214 038	2 295 270	
- Provision	1 952 842	1 724 390	
- Stocks	(20 424 562)	3 840 938	
- Créances	(4 094 220)	4 272 657	
- Autres actifs	(2 084 572)	5 781 903	
- Fournisseurs et autres dettes	34 033 831	(23 036 164)	
- Autres passifs	1 967 990	5 755 091	
Plus ou moins values de cessions	(386 799)	(298 037)	
Resultat des opérations de placement	(2 684 922)	(1 578 940)	
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	44 868 693	20 833 500	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(9 777 558)	(3 121 538)	
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	670 033	298 037	
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(3 000 000)	(5 297 670)	
Encaissement provenant de la cession d'autres actifs financiers	2 684 922	1 578 940	
Encaissement/Décassement sur prêts du personnel	(677 885)	(330 574)	
Décassement provenant de l'acquisition des actifs non courants	(10 100 487)	(6 872 805)	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	(15 000 000)	(12 000 000)	
Décassement fond social	(1 138 167)	(860 330)	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(16 138 167)	(12 860 330)	
VARIATION S DE TRESORERIE	1 100 365	1 100 365	
Trésorerie au début de l'exercice	52 903 186	51 802 822	
Trésorerie à la fin de la période	71 533 225	52 903 186	

1. Notes complémentaires

Note (R-1) Chiffre d'affaires	En Dinar Tunisien	
	2015	2014*
Ventes véhicules neufs	2298 691 248	260 613 963
Ventes véhicules neufs en hors taxe	3 497 813	4 679 499
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	12 878 455	12 504 144
Ventes travaux atelier	2 913 329	2 903 947
Ventes carburants	12 912	26 952
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	92 078	99 253
Ventes accessoires véhicules neufs	208 091	221 069
TOTAL :	318 293 926	281 048 827

Note (R-1) Remises accordées sur ventes	En Dinar Tunisien	
	2015	2014
Remises accordées sur ventes véhicules neufs	1 114 225	1 059 767
Remises accordées sur ventes pièces de rechange	402 099	279 244
TOTAL :	1 516 324	1 339 011

Note (R-6) Frais d'administration	En Dinar Tunisien	
	2015	2014
Entretien et réparation	683 230	706 926
Gardiennage	754 564	848 834
Personnel intérimaire et sous-traitance générale	113 906	89 271
Honoraires	817 697	703 030
Energie	439 016	394 747
Communication et Internet	277 696	258 391
Charge de personnel (autre que la charge salariale des commerciaux)	12 818 202	10 909 956
Assurance	271 588	144 486
Impôts et taxes	1 165 307	1 386 795
Transport de marchandises	159 898	134 973
Frais de déplacement	669 447	879 529
Location	394 788	317 910
Dotations aux amortissements et résorptions	3 214 038	2 656 050
Dotations aux provisions	1 929 267	1 839 453
Reprises sur provisions	-	(399 457)
TOTAL :	23 708 644	20 870 894

*Retraitement en pro-forma :

- La participation des constructeurs aux frais de réparation (pièces et main d'œuvre) dans le cadre de la garantie, assurée par la société Ennakl qui étaient présentés en 2014 parmi les revenus sont désormais déduits des charges correspondantes au niveau du coût des ventes.

Tableau des mouvements des capitaux propres au 31/12/2015								
	Capital	Réserves légale	Autres réserves	Réserve spéciale pour réinv.	Résultats reportés	Fonds social	Resultat de la période	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2014	30 000 000	3 000 000	10 221 632	3 348 831	12 938 323	2 515 989	22 076 392	84 101 167
Affectation de résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2014								
Reclassement de la réserve spéciale pour renouvellement des immobilisations			348 831	(348 831)				
Affectation en résultats reportés					22 076 392		(22 076 392)	
Affectation réinvestissement			14 350 000	5 000 000	(5 000 000)			
Affectation réserves					(14 350 000)			
Affectation en fonds social					(662 292)	662 292		
Dividendes distribués					(15 000 000)			(15 000 000)
Mouvement sur le fond social						(1 160 667)		(1 160 667)
Resultat de la période							33 375 068	33 375 068
Capitaux propres au 30 décembre 2015	30 000 000	30 000 000	24 920 463	8 000 000	2 422	2 017 614	33 375 068	84 101 167



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac - B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echekel - Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 28
E-mail : mbz@kpmg.com.tn

Tunis, le 31 mars 2016

A l'attention des actionnaires de la société
«ENNAKL»

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur les états financiers individuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états financiers individuels ci-joints de la Société ENNAKL Automobiles S.A., comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2015, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1er janvier 2015 au 31 Décembre 2015 et des notes aux états financiers individuels.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers individuels

Ces états financiers individuels, qui font apparaître un total net de bilan de 217 272 564 DT, un résultat bénéficiaire net de 33 375 068 DT, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers individuels, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et règlements en vigueur et aux clauses statutaires de la Société ENNAKL Automobiles S.A.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers individuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers individuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers individuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants, concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement professionnel du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers individuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers individuels, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus et des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers individuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers individuels susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société ENNAKL Automobiles S.A. arrêtée au 31 Décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers individuels susmentionnés.

Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et la présentation des états financiers.

Ces informations n'appellent, de notre part, aucune remarque particulière.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société Ennakl Automobiles S.A. avec la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

KPMG
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
Managing Partner

CABINET SALAH MEZIOU
Salah MEZIOU
Managing Partner